



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GOUVERNEMENT FAIT LE CHOIX DE LA PROVOCATION

La CGT appelle à continuer et élargir la mobilisation dans la période des fêtes

Au mépris d'une mobilisation historique, le Premier ministre a confirmé, jeudi 19 décembre, l'ensemble de la réforme des retraites, refusant la moindre modification. Toujours aucune transparence sur l'impact de la réforme des retraites. En guise de simulateur, le gouvernement a publié une série de cas types construits sur mesure pour présenter favorablement sa réforme. Au menu, un gros mensonge : le gouvernement prétend que les salarié.e.s né.e.s avant 1975 ne seraient pas concerné.e.s par sa réforme, alors que l'âge pivot les pénalisera directement. Et pas de réponse aux questions centrales des salarié.e.s : à quel âge pourrais-je partir et avec combien ? Et pour cause, le principe de la réforme est de bloquer les ressources à leur niveau actuel, de mettre en place un pilotage automatique pour faire baisser les pensions et reporter indéfiniment l'âge de départ en retraite.

La CGT appelle les salarié.e.s, les jeunes et les retraité.e.s à amplifier la mobilisation. Avec l'intersyndicale, elle appelle à reconduire la grève et à multiplier les actions, durant la période des fêtes.

Des actions sont d'ores et déjà annoncées, sur de nombreux territoires, y compris le samedi 28 décembre. Le 21 décembre, une action est organisée dans les casinos jeux, le 30 décembre une opération « Ports morts » aura lieu de 11h à 15h, les personnels des remontées mécaniques seront en grève dans de nombreuses stations, la grève continue dans les transports...

Une grande date de mobilisation, le 9 janvier prochain, est d'ores et déjà annoncée par l'intersyndicale. L'objectif : continuer à élargir la mobilisation à de nouveaux salariés et à de nouveaux secteurs.

Le gouvernement est, chaque jour, plus isolé et ne pourra pas tenir très longtemps face à une mobilisation massive. La victoire est à notre portée.

La CGT continuera à tout mettre en œuvre pour gagner le retrait de cette réforme et la mise à l'ordre du jour d'une réforme de progrès, permettant à chacune et chacun de partir à la retraite à 60 ans avec 75% de son dernier salaire.

Montreuil, le 20 décembre 2019